

ANTIBES ET LYON : RÉSERVER UNE VOITURE EN LIBRE-SERVICE PAR INTERNET

Après avoir innové avec les vélos en libre service *Vélo'v*, Lyon propose maintenant un système d'autopartage de voitures en libre service, *Autolib*. L'utilisateur réserve son véhicule, dans la station de son choix, par téléphone ou par internet, 24h/24. Avec une carte à puce, il récupère ensuite la clef dans une armoire électronique ou par l'intermédiaire d'un ordinateur de bord intégré à la voiture. Chaque mois, Lyon Parc Auto, concessionnaire et gestionnaire des parkings, lui envoie une facture récapitulant l'abonnement, le détail des sorties et leur coût. Une cinquantaine de véhicules sont répartis dans quinze stations à Lyon et Villeurbanne, utilisés par plus de 300 abonnés. Objectif : compter entre 3 000 et 4 000 abonnés d'ici 2010. Lyon a été primé pour cette initiative lors des rencontres de la modernisation de l'État, le 10 juillet. Pour sa part, la ville d'Antibes (Alpes-Maritimes) propose des voitures électriques (*Cité VU*) en libre accès,

depuis un an, pour un abonnement de 8 € par mois. Ces petits véhicules écologiques, qui ressemblent à des mini-Smarts, sont totalement silencieux et non-polluants. Le système fonctionne sans réservation. Lorsque l'abonné souhaite emprunter une voiture urbaine, il peut la localiser par téléphone ou par internet (les *Cité VU* sont reliées au GPS) ou, tout simplement, la trouver garée. Il lui suffit alors de passer son badge sur l'aile avant gauche pour la déverrouiller. Les déplacements sont autorisés dans un rayon de 10 km du centre-ville (hors autoroutes et voies rapides) et le stationnement est gratuit. Pour le paiement, même principe qu'à Lyon : une facture mensuelle détaillée. La municipalité souhaite limiter la pollution, améliorer le stationnement, réduire le nombre de voitures et renforcer la sécurité en ville.

- www.acteurspublics.com/les-rencontres-de-la-modernisation-de-letat

- www.citevu.com